

PRÉSIDENT DU COMITÉ OJOI DE DISTRICT

BUT : Faire croître au niveau du district le nombre de membres OJOI au service des jeunes.

PERSONNEL : Les membres du comité devraient avoir de la facilité à communiquer avec les jeunes et à leur déléguer des pouvoirs. Ils devraient aussi être enthousiastes dans leur désir de croissance. Le comité doit comprendre trois adultes qui ont de l'expérience avec les enfants et leurs termes d'office doivent être alternés.

DEVOIRS/RESPONSABILITÉS :

- Conseiller le gouverneur OJOI ainsi que ses officiers.
- Encourager la croissance et la fondation de nouveaux clubs.
- Promouvoir et tenir un congrès annuel OJOI du district (habituellement durant le 3^e trimestre).
- Promouvoir le congrès international OJOI et s'assurer que des membres OJOI y assistent.
- Aider à la croissance de l'effectif des clubs et communiquer avec les dirigeants de club OJOI du district.
- S'assurer d'une bonne visibilité à chaque assemblée trimestrielle du district à une table d'information en compagnie de membres OJOI, de leur bannière, etc.
- Fournir au gouverneur un rapport trimestriel.

PLAN D'ACTION : Encourager le président du comité à planifier par écrit chacun de ses objectifs spécifiant entre autres :

- a) Qu'est-ce qui sera fait?
- b) Qui est-ce qui le fera?
- c) Quand est-ce que ce sera complété?